

FORMATION CONTINUE



FORMATION SSCT DES MEMBRES ÉLUS DU CSE ET DE LA CSSCT RENOUVELLEMENT DE MANDAT

A partir de 930€ nets de taxes.

100% présentiel

Public visé : Membres du CSE

Prérequis : Etre élu(e)

Accessibilité aux personnes handicapées
Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

Prochaines sessions

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
07,08,09 octobre

BEAUVAIS
01,02,03 juillet (+ 1 PROGRAMMÉE)

COMPIEGNE
09,10,11 septembre (+ 1 PROGRAMMÉE)

DUNKERQUE
du 02/10/2024 au 04/10/2024

LAON
11,12,13 décembre

LENS
30 septembre et 01 et 02 octobre

LEULINGHEM
06,07,08 novembre

NOGENT-SUR-OISE
21,22,23 août (+ 1 PROGRAMMÉE)

ROUBAIX
02,03,04 octobre (+ 1 PROGRAMMÉE)

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

Selon l'article R.2315-9 du Code du travail, l'objectif de cette formation est de :

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Les + de la formation

Formation adaptée à l'activité professionnelle des participants

Retrouvez toutes nos formations sur :

laho-formation.fr

Document généré le 06/2024

BESOIN D'ÊTRE CONTACTÉ(E) POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR UN DEVIS ?
APPELEZ NOTRE CONSEILLER pour un premier entretien GRATUIT et SANS ENGAGEMENT.

 **N° Vert 0 805 384 384** formationcontinue@laho-formation.fr





FORMATION SSCT DES MEMBRES ÉLUS DU CSE ET DE LA CSSCT RENOUVELLEMENT DE MANDAT

Contenu de la formation

Jour 1

1. Identifier les enjeux généraux de la prévention
 1. Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
 2. Enjeux économiques, humains et juridiques
2. Connaître le champ d'intervention du CSE : la notion de danger grave et imminent
Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
 1. Le processus d'apparition du dommage
 2. La réglementation
3. Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser
 1. Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

Jour 2

1. Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention
2. Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques - Valeurs et bonnes pratiques
Connaître l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE
 1. L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
 2. Les missions du CSE
 3. Les moyens du CSE
 4. Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
3. Connaître le champ d'intervention du CSE
 1. La notion de danger grave en santé publique et environnement
 2. La notion d'atteinte à la santé physique et mentale





FORMATION SSCT DES MEMBRES ÉLUS DU CSE ET DE LA CSSCT RENOUVELLEMENT DE MANDAT

Contenu de la formation

Jour 3

1. Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels
2. Préparer efficacement une réunion
3. Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux
4. Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
5. Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
6. Préparer et suivre un plan d'actions
7. Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori





FORMATION SSCT DES MEMBRES ÉLUS DU CSE ET DE LA CSSCT RENOUVELLEMENT DE MANDAT

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Apport de connaissances
Études de cas, mises en situation
Remise d'un support pédagogique

Résultats attendus

Connaitre l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail
Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
Maîtriser les méthodes d'analyse

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation
Grille d'évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

Formateurs experts dans ce domaine

Modalités et délai d'accès

Etre élu(e)

